L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 78 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI, 27 OCTOBRE 1886.

Nécrologie.

Nous avons le regret d'annoncer que Mme A. de Roaldès, née Marie Louise Coralie Testas de Folmont, est morte hier, 26 octobre, à Cahors, France.

Ce nom est depuis longtemps connu et aimé au sein de la meilleure société louisianaise.

Mme de Roaldès passa bien des années à la Nouvelle-Orléans, et quand elle quitta définitivement la Louisiane pour la France, elle ne laissa que des souvenirs charmants. La triste nouvelle affligera donc tout ce cercle vaste et distingué, où elle marqua par ses qualités de cœur et d'esprit.

Son mari, le Dr. de Roaldès, compta toujours parmi les praticiens les plus autorisés, les plus considérés de la Nouvelle-Orléans, et ses deux fils, suivant la même voie, sont aujourd'hui de ceux qui font honneur à notre corps médical.

Nous les prions d'accepter nos sincères compliments de condoléance.

Mme de Roaldès était âgée de 70 ans. En elle s'est éteinte une mère modèle, une femme de haute distinction.

Départ.

M. L. Dermigny, éditeur de l'*Indépendant*, a quitté hier la Nouvelle-Orléans pour New York, où il va continuer la publication de sa feuille, mais en la faisant quotidienne d'hebdomadaire qu'elle a été jusqu'ici. Nos relations ont toujours été excellentes avec notre estimé confrère, et c'est cordialement que nous appelons son succès entier dans sa nouvelle entreprise.

Ce nous sera un plaisir de compter l'*Indépendant* parmi nos échanges, et nous espérons bien que l'échange sera de longue durée.

M. Dermigny nous charge de prier ses confrères de la Louisiane qui désirent continuer l'échange avec l'*Indépendant*, d'adresser leurs journaux à New York, 124 West 25th street.

Théâtre de l'Opéra.

Les artistes de la troupe de l'opéra ont quitté New York hier matin, par voie du Baltimore & Ohio Railroad, sauf Mlle Dérivis qui, avec l'autorisation de son directeur, a différé son départ jusqu'à samedi, afin d'assister à l'inauguration de la Statue de la Liberté.

La troupe sera donc ici demain après-midi, comme nous le disions dans notre précédent numéro.

THÉATRE FARANTA. — L'association des deux troupes May Adams et Gilfoil & Bush produit toujours des résultats satisfaisants. Les recettes atteignent un chiffre fort respectable, et l'auditoire se plaît tellement à ces représentations qu'il les allonge autant que faire se peut.

Si on se rendait à ses sollicitations, le dernier baisser du rideau, au lieu d'avoir lieu vers 10 heures et demie, ne viendrait guère avant minuit.

En effet ces diables de spectateurs, si épris de théâtre et qui s'y amusent autant et plus que collégiens en vacances, feraient volontiers biser, d'un bout à l'autre : scènes, danses, chants, exercices gymnastiques, etc. etc.

La combinaison que nous venons de dire, étendra le répertoire jusqu'à dimanche prochain inclusivement.

UNE VIEILLE RÉPUTATION.—M. John Durel, propriétaire actuel de l'ancien magasin G. Jaquet, 44 rue St. Pierre, connu des fumeurs et fumeuses à la Nouvelle-Orléans depuis tant et tant d'années, nous a fait goûter le Virginie (tabac à fumer) qu'il manufacture. C'est là un produit excellent, fin et finement traité, que nous nous empressons de recommander aux fumeurs. Nous appelons aussi l'attention sur les cigares de l'établissement ; qualités diverses et choisies.

La maison G. Jaquet, si estimée et si digne de cette estime, va certainement reprendre toute sa vogue, sous la direction de M. John Durel.

IDÉE BIZARRE.—On concevrait, à la rigueur—fait observer le *Journal des Débats*—que l'Angleterre reprochât aux Russes de la contrecarrer en Egypte pour conspirer à la France. Ce serait faux ; ce serait au moins intelligible. Mais nous accuser, nous, de ne nous occuper des affaires égyptiennes que pour faire notre cour à la Russie, c'est assurément l'idée la plus bizarre qui se puisse imaginer. Les vieilles traditions de notre diplomatie, le souvenir de tout ce que nous avons fait pour l'Egypte, les intérêts considérables que nous y avons, notre situation dans l'Extrême Orient et la nécessité qui s'impose à nous de ne pas laisser le canal de Suez et ses abords sous la domination apparente ou cachée d'une autre puissance européenne, tout se réunit pour nous autoriser, pour nous obliger à ne pas accepter la prolongation indéfinie de l'occupation anglaise.

La Russie, les nations du centre de l'Europe sont, à certains égards, dans une position analogue à la nôtre, et qui leur commande la même politique. La situation de la Turquie est un peu différente : mais comment s'étonner si elle se fatigue, elle aussi, d'un état de choses qui menace de lui enlever, en se perpétuant, une de ses plus belles provinces vassales, qui tend à installer et demeure une nation chrétienne entre les musulmans d'Asie et ceux d'Afrique, et qui, dès à présent, associe le Sultan à la responsabilité morale du mauvais régime administratif auquel l'Egypte est soumise ? Si l'on veut comprendre pourquoi l'Europe, ou tout au moins une partie de l'Europe, voit d'un œil défavorable le maintien de l'occupation anglaise au Caire, il n'est pas besoin de chercher des explications subtiles ou de supposer des intrigues. Les raisons d'agir de chacune des puissances sont trop claires pour qu'on les puisse soupçonner de cacher quelque arrière-pensée, et assez simples pour qu'on perçoive sa peine en essayant de les travestir.

LES ENGRAIS PHOSPHATÉS.—On sait qu'il existe dans les engrais phosphatés, à coté des phosphates facilement solubles, d'autres combinaisons d'acide phosphorique que l'on appelle phosphates bicalciques et plus souvent phosphates rétrogradés. Les marchands d'engrais prétendent que l'un est presque aussi soluble que l'autre. C'est une erreur grossière et doublement préjudiciable à l'agriculture. Un chimiste agronome bien connu, M. J. Joffre, a eu l'idée de soumettre les superphosphates, les phosphates bicalciques et les phosphates tricalciques ou nodules, à une série d'expériences qui lui ont donné des résultats concrets, d'une précision parfaite et d'une sérieuse valeur.

D'abord, il a constaté que le phosphate bicalcique était simplement du phosphate de fer. Un champ de terre de bonne qualité, dûment préparé, a reçu des engrais phosphatés à raison de 22 kilogrammes 500 grammes d'acide phosphorique par hectare, et le résultat obtenu a parfaitement répondu à l'attente du chimiste qui a classé les trois phosphates dans l'ordre suivant, au point de vue de leur solubilité pratique et importance : superphosphate, phosphate tricalcique et phosphate rétrogradé. Avec le superphosphate, on a récolté 295 kilogrammes de froment de plus par hectare, que dans les parcelles et aucun engrais n'avait été employé ; avec le phosphate tricalcique ou tricalcique, on a récolté 139 kilogrammes de plus, et avec le phosphate rétrogradé, 118 kilogrammes.

Avec le superphosphate, la dépense a été de 18 francs pour 22 kilogrammes 500 grammes d'acide phosphorique à 0 fr. 80 le kilogramme et le produit brut du surcroît de production a été de 59 francs, de sorte qu'il est resté un bénéfice de 41 francs ; avec le phosphate tricalcique, la dépense a été de 6 fr. 75 pour 22 kilogrammes 500 grammes d'acide phosphorique à 0.30, le produit brut a été de 27 fr. 80, et le net de 21 fr. 05 ; avec le phosphate rétrogradé, la dépense a été de 15 fr. 95 pour 22 kilogrammes 500 grammes d'acide phosphorique à 0.70, le produit brut a été de 29 fr. 50, et le net de 7 fr. 65. Voilà des chiffres positifs qui peuvent être de la plus grande utilité et qu'il est bon de faire connaître.

Ou a découvert, récemment, dans l'isthme de Tehuantepec, une fleur qu'on verra sans doute bientôt à Paris, dans les serres du jardin des plantes.

Cette fleur, en effet, est blanche, le matin, rouge à midi et bleue le soir.

Les trois couleurs françaises en une fleur ! Cela rappelle les fameuses pâquerettes-baromètres, qui firent fureur il y a quelques années. A quand l'arbre-thermomètre ?

Un collégien d'une douzaine d'années, à qui sa marraine verse du café :

—Pas trop peu, n'est-ce pas !

Un accident de chasse a failli arriver au Président de la République.

Son fusil, très sensible, est parti sans qu'il le voulût.

M. Jules Grévy est demeuré quelques instants soucieux et a murmuré :

—L'histoire injuste dira pourtant que j'étais dur à la détente.

L'esprit des autres :

—Quelle triste mine, cher ami, vous est il arrivé quelque accident ?

—Pas d'autres que la férocité de mes créanciers.

—Vous devez de fortes sommes !

—Non, mais beaucoup de petites, et, vous savez, les dettes c'est comme les enfants, plus c'est petit plus ça crie.

Un Anglais a un parisien :

"Je suis ravi du temps que j'ai passé chez vous, et si vous allez en Angleterre, venez tout de suite, tout de suite chez moi ; je vous indiquerai un très bon hôtel !"

Une sentence qu'on pourrait appliquer aux chats militaires.

Un homme d'affaires, Arménien d'origine, appelé à la gérance d'un théâtre, voit à la dépense mensuelle :

"Mon pour les chats, 15 fr."

—Pourquoi ces chats! demande-t-il au concierge.

—Pour manger les rats qui, sans cela, mangeraient les décors.

L'Arménien, après avoir réfléchi :

—Si z'chats manger rats, pas besoin de mon ! Si chats pas manger rats, pat besoin de chats !

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nlle-Orléans, 27 octobre 1886.
Indication.—Pour la Louisiane et le Texas : beau temps ; vents du nord-est ; température presque stationnaire.

Température du 26 octobre 1886.
Thermomètre de R. SCHMITZ, Opticien.
No 124 rue Royale.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	68	20
Midi	72	22
3 P. M.	78	25½
6 P. M.	68	20

Nlle-Orléans, 26 octobre 1886, 2 p. m.
Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Atlanta	63	Nashville, Tenn	58
Augusta, Geo	76	Pittsburg, Pa	48
Savannah, Geo	77	Cairo, Ill	48
Mobile, Ala	74	Davenport, Iowa	42
Montgomery, Ala	66	Dubuque, Iowa	42
Vicksburg, Miss	65	Keokuk, Iowa	43
Galveston, Tex	68	La Crosse, Wis	45
Indianola, Tex	—	St-Louis, Mo	48
Shreveport, La	64	St-Paul, Minn	43
Corsicana, Tex	—	Leavenworth, Kan	46
Chattanooga, Tenn	60	Omaha, Neb	46
Cincinnati, O	45	Yankton, D. T	46
Louisville, Ky	50	Key West, Fla	66
Memphis, Tenn	58	Nlle-Orléans, La	69

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Timothy Dwyer à Mlle Amanda Clouter.
Joseph Savarie à Mlle Faliste Molière.

Harlem H. Morgan à Mlle Sarah A. Keenan.
William N. Handy à Mlle Lizzie E. Bayard.
William W. Blunt à Mme Alice Garrett.
Alexander Picou à Mlle Marie L. Crozat.
Louis Fisher à Mme Elda Lelliane.
Wm. E. Parkinson à Mlle Elizabeth Regan.

Naissances.

Mme William Nelson, une fille.
Mme George Keff, un garçon.
Mme Christopher Lund, une fille.
Mme Frederick Wendel, une fille.
Mme James Smith, un garçon.
Mme Harry T. Howard, un garçon.
Mme John A. Rickert, une fille.
Mme Chas. C. Thompson, une fille.

Décès.

Mme Veuve H. A. McDaniel, 78 ans, 148 rue Julia.
Herman J. Rettinger, 2 jours, 142 1/2 rue Phillip.
Mlle Mary J. Grady, 33 ans, 90 rue Elmire, Algier.
Maddy Antoine, 40 ans, Decatur et Monroe, Algier.
François M. Fazende, 58 ans 267 rue Feliciété.
Alice Reed, 21 ans, rue Liberté, près Lafayette.
William Robertson, 27 ans, 174 rue Tchoupitoulas.
M. Murdt, 43 ans, Infirmerie Toure.
Mme Sarah Berry, 50 ans, rue Howard, près Poydras.
Susan A. Burke, 2 jours, rue Franklin, entre Poydras et Lafayette.
Margaret Merritt, 14 jours, 25 rue Poeyfaré.
Sophie S. Robinson, 8 jours, rue Monroe, Algier.
Warrina L. Woods, 2 mois, coin Constance et Azaléa.
William Joseph Irwin, 6 jours, coin Joseph et Tchoupitoulas.
Eugène Arroyo, 5 mois, 232 rue Esplanade.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

Eureka Homestead Society à Walter L. Saxon, une portion de terre dans le 6me district, dans l'ilet borné par les rues Valence, Bordeaux, Laurel et Constance, $3500.

Succession Christophe Meister et femme à M. J. Leroy, un terrain dans l'ilet borné par les rues Louisa, Bourgogne, Piété et Dauphine, $730.

Mary A. Coffey et als. à John Heirer, une portion de terre dans le 6me district, dans l'ilet borné par les rues Delachaise, Annonciation, Laurel et l'avenue de la Louisiane, $1,150.

Ve Pierre Mollet à Hilbaire Labat, deux terrains dans le 3me district, dans l'ilet borné par les rues Bienvenu, Deléry, Jumonville et Tricou, $200.

Nicholas E. Baumgarden à Mme Ve John L. Sterry, un terrain dans le 4me district, dans l'ilet borné par les rues Philip, Sorapuru, Fulton et Rousseau, $1,350.

Mlle Johanna Coates à Jean Baptiste Daste, trois terrains dans le 2me district, dans l'ilet borné par les rues Steanne, Dorgenois, Dumaine et Broad, $700.

Jean Lafitte à Hy. G. et Wm. A. Shaw, deux terrains dans le 2me district, dans l'ilet borné par le Passage de la Bourse, les rues Royale, Bienville et Conti, $1400.

Mme Catherine Boucher à Juste Bruey, un terrain dans le 3me district, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Mazant, Bourgogne et France, $200.

Michael Ehrholt à Joseph Meny, un terrain dans le 6me district, dans l'ilet borné par les rues Jersey, Panston, Laurel et Amélia, $800.

Jean Baptiste Fabing et als. au Mechanic's Homestead Association, trois terrains dans le 2me district, dans l'ilet borné par les rues Montégut, Remparts, St Claude et Clouet, $1,250.

William Cromiller au Mechanics Homestead Association, un terrain dans le 3me district, dans l'ilet borné par les rues Campement, Florida, Grande Route St Jean et Sauvage, $700.

Isidore Dowes à Mme Ve Bazile Cier, un terrain dans le 3me district, dans l'ilet borné par les rues des Français, Urquhart, Champs-Elysées et Villeré, $290 75.

Ve et héritiers de Jos. W. Gerard à Wm T. Gerard, une portion de terre dans le 4me district, dans l'ilet borné par les rues Felicity Road, Ste Marie, Magasins et Camp, $1700.

Cour Suprême des Etats-Unis.—Les décisions suivantes ont été rendues lundi :

No 43, 74 et 183—La ville de la Nouvelle-Orléans contre Myra Clark Gaines, héritiers subrogés. Proposition de consolidation renvoyée jusqu'à ce que le permis de publication soit accordé.

La Nouvelle-Orléans contre Shepherd, appel refusé avec dépens, en vertu de l'Article 19.

Cour Suprême de l'Etat de la Louisiane.—Ce tribunal a tenu session lundi à Shreveport, et a rendu les décisions suivantes :

Par le juge Poché.

William Enders contre Gnigros, Mulhaupt et Cie., nouvelle audition de cause renversée.

L'Etat de la Louisiane contre M. Sumner et autres, renvoyé à la ville pour l'instruction du procès.

Julia C. McKenzie et autres contre Gabrilla Bacon et autres de Caddo, jugement renversé et le procès renvoyé.

A. Goodwill et autres contre le jury de police de la paroisse Bossier.—Jugement renversé et perpétuation de l'injonction.

Par le juge Todd.

John T. Prude contre R. C. Morris et Y. F. Lucius, de Sabine.—Confirmations partielle du jugement.

J. H. Shepherd contre Lizzie Dickson, de Bossier.—Confirmation du jugement.

Par le juge Fenner.

John G. Oriol, tuteur etc., contre E. B. Herndan.—Jugement confirmé.

Par le juge Watkins.

John Choff et als contre P. S. Trezevant.—Jugement renversé.

Cour Civile de District.—Le testament de feu Pierre Miller a été ouvert. Le défunt lègue ses biens à ses enfants et constitue son fils, F. A. Miller, exécuteur testamentaire. Il demande que son corps soit inhumé à côté de celui de sa femme et qu'une somme de $100 soit consacrée à la décoration du tombeau.

Succession de Charles Donnelly—Une opposition au compte définitif de l'administratrice est présentée par Mme Veuve Henriette Donnelly qui donne pour motif que la dite administratrice n'est pas veuve en communauté, et que l'inventaire ne présente pas la valeur exacte des biens laissés par le défunt.

L'inventaire de la succession O'Hern donne $41,133. 50.

Celui de la succession Alex. F. Assenheim, $5,917. 17.

Mme Marie Walsh, $525.

Armand Tournon, $9,532. 71.

Pietro Martini, $8773. 41.

Edward Macarty contre Omez Augustin et Samuel D. Jacobs—Procès en recouvrement d'une certaine propriété située dans l'ilet borné par les rues de Chartres, Marigny, Mandeville et Victoire. Le demandeur est illettré et prétend avoir emprunté à Augustin une somme de $200 sur sa propriété. Ce dernier, au lieu de lui faire signer un bon hypothécaire, lui a fait signer un transfert de biens. Le demandeur a payé les intérêts et est disposé à payer le principal.

John Klein & Cie contre le Bureau des Assesseurs—Procès pour réduction d'assessement.

Francisco Lalla contre Carlo Grafe—Appel du jugement de la première cour.

Bradish Johnson contre la Ville—Procès pour réduction d'assessement.

John Cucela contre la People's Insurance Co.—Procès au sujet d'une police de $1000.

Henry Armbruster contre Oliver A. Pierce—Appel au jugement de la première cour.

Les successions de Peter T. Dudenhefer et femme, de James Sanford et de Victor de Rambaurge sont ouvertes.

Cour du Recorder Davey.—Magic Ramsey, pour léger vol, a été envoyé devant la cour criminelle sous caution de $250.

John Mengue, pour bataille et bris de paix, $10 ou $20 jours.

John Jubie, sans licence, $10 ou 20 jours.

Cour du recorder Burthe.—Emma Conrad et Mattie Dunn, pour attaque et blessures ; la première mise sous caution de $500 ; la seconde acquittée.

Thos. Delbio, meurtre de Dupuis, renvoyé en prison sans bénéfice de caution.

Entre femmes.—Lundi, à 12:30, deux femmes de mauvaise vie, Emma Conrad et Mattie Dunn se sont battues au salon Bon Ton, rue de la Douane, entre Bourgogne et Dauphine. Conrad, tirant un couteau, en a porté à Dunn un coup qui lui a fait à la tête une blessure peu dangereuse mais qui la fait beaucoup souffrir ; elle a été transportée à l'hôpital où sa blessure a été pansée. Elle habite rue Bourgogne No 45. Conrad a été arrêtée et écrouée sous l'accusation de coups et blessures.

Dans le fleuve.—Lundi soir, à 10 heures 50, p. m., P. S. Roudero, du navire de guerre mexicain, la Libertad, est tombé accidentellement dans le fleuve, au pied de la rue du Canal, en débarquant d'une petite embarcation.

Il avait déjà disparu deux fois sous l'eau lorsqu'un batelier du nom de Wm Porter est venu à son secours et a été assez heureux pour le sauver. Il a été ramené à bord où il a reçu les soins nécessaires.

Queen & Crescent Route.—A partir du 31 octobre, il y aura tous les jours un double service entre la Nlle-Orléans et Cincinnati par la "Queen & Crescent Route". Le train No 1 arrivera à la Nlle-Orléans à 7:35 du soir, et le train No 5 à 7:35 du matin. Le train No 2 partira de la Nlle-Orléans à 8:20 du matin, et le train No 6 à 7 h. du soir.

Chemin de fer à la Pointe-à-la-Hache.—Le steamer *Architect*, attendu aujourd'hui, apportera 866 tonneaux de rails en acier du Golfe, connu jusqu'ici sous le nom de "Shell Beach Railroad." Ce chemin aboutit maintenant au lac Borgne, dans la paroisse St-Bernard, unis une nouvelle voie s'y raccordera qui, partant de l'habitation Poydras, ira aboutir à la Pointe-à-la-Hache, dans la paroisse Plaquemine. Douze milles de chemin sont prêts à recevoir les traverses et les rails. Les locomotives et les wagons sont commandés au Nord. Le chemin sera terminé vers le 1er mars 1887 et livré immédiatement à la circulation.

Donations du Cotton Exchange.—La Bourse au Cotton de la Nouvelle-Orléans a expédié hier au maire de Charleston une balance de $105, résultant de la souscription ouverte au profit des victimes du tremblement de terre. Elle a en outre adressé, par l'entremise de son président, M. R. M. Walmsley, un télégramme au chairman du comité de secours de Beaumont, Texas, avisant celui-ci de tirer sur la Bourse une somme additionnelle de $500 destinée à secourir les victimes du désastre de la Passe Sabine, ce qui porte à $950 la donation du Cotton Exchange. M. Walmsley a ensuite nommé un comité pour solliciter des secours auprès des négociants faisant le commerce du coton et auprès des banques, une circulaire adressée aux différents *Exchanges* de la Nouvelle-Orléans sollicite leur concours. Cet appel sera entendu de tous nos hommes d'affaires, et l'offrande de la Nouvelle-Orléans compte, certainement parmi les plus considérables.

La campagne électorale.—La dernière semaine.—La semaine dernière s'est brillamment terminée dans la paroisse St-Jacques par un grand meeting. Dimanche prochain, autre meeting dans la même localité. Orateurs : Le gouverneur Knobloch, MM. N. D. Wallace, M. D. Lagan, H. L. Dufour, J. Ward Gurley, D. Todd et G. H. Théard.

Dans la paroisse St-Jean-Baptiste, autre meeting important. Orateurs : Gén. F. T. Nicholls, MM. H. Duflilho, juge Rost, R. N. Ogden, Lionel Adams, Sam. Kohlman, Ch. Parlange.

A la Nouvelle-Orléans, la dernière semaine de la campagne sera bien employée, comme on va le voir ; il y aura, presque tous les soirs, des meetings.

Ce soir, *Mercredi*, meeting conjoint, derrière le marché Sorapuru, sur les limites du 10e et 11e wards.

Orateurs : MM. B. T. Jonas, F. T. Nicholls, Ch. F. Buck N. D. Wallace, R. N. Ogden, J. Ward Gurley, E. K. Skinner, A. D. Henriquez, M. D. Lagan, Ed. Booth.

Demain *Jeudi*, meeting sur la Place Annonciation ; plusieurs discours seront prononcés.

Vendredi, meeting du 14e ward, au coin du Boulevard de l'Exposition et de la rue Laurel.

Samedi, grand mass meeting général des démocrates du 1er et du 2e districts congressionnels de la Louisiane, Place Lafayette—Président, le général F. T. Nicholls.

Il sera entonné du Lieutenant-Gouverneur Clay Knobloch, des autres fonctionnaires du gouvernement d'Etat et de citoyens notables, invités par les comités, en qualité de vice-présidents.

Sont invités également le Col. Hooker, du Mississippi ; les sénateurs Gibson et Eustis, les représentants Blanchard, St. Martin et Lanier, les sénateurs B. F. Jonas, et les deux candidats, MM. Lagan et Wilkinson.

A mesure que le jour d'élection approche, l'animation redouble, l'enthousiasme grandit. Chacun comprend la nécessité d'envoyer au Congrès une délégation démocratique unanime.

Dans la partie inférieure de la ville, bien que M. Wilkinson ne rencontre aucune opposition, rien n'est épargné pour enlever un vote démocratique complet ; il faut que tout le monde soit à son poste et remplisse son devoir.

Dans la partie supérieure, il se manifeste un grand enthousiasme pour M. Mat. Lagan. Chaque jour son adversaire perd du terrain ; chaque jour le champion de la démocratie en gagne. M. Mat. Lagan obtiendra une très forte majorité sur le candidat républicain. Nous devons, cette fois, bien clairement démontrer au pays entier que le Second District Congressionnel de la Louisiane est réellement et foncièrement démocrate.

Incendie.—Hier, à 9 heures du matin, le feu s'est déclaré dans la cuisine d'une maison en bois rue Toulouse, entre Galvez et Miro.

Cette maison appartenait à un nommé J. B. Despots et était habitée par une dame Kuhrs. Les flammes ont été éteintes en peu de temps par quelques membres de la compagnie Hallock et de la compagnie d'incendie No. 10.

L'alarme n'a pas été donnée ; les dommages n'ont pas dépassé $25.

Rixe.—Hier, à 11 heures du matin, deux individus, Eugene King et William Tracy, se sont pris de querelle à la douane, dans la salle des commissaires. Plusieurs, où ils étaient employés, en sont venus aux mains, et le premier, s'emparant d'un ciseau, en a porté à son adversaire un violent coup sur la tête, lui infligeant une grave blessure.

Le blessé a été soigné par le médecin attaché à la Douane, puis il a été transporté chez lui, rue des Champs-Elysées, No 177.

King s'est constitué prisonnier. Les employés des commissaires-priseurs ont refusé de le livrer à la police et ont expulsé les agents du bâtiment.

Accident de voiture.—Lundi soir, entre 8 et 9 heures, M. George Yorgel, inspecteur de la Louisiana Electric Light and Power Company, qui conduisait une voiture, rue des Remparts, entre Marigny et Champs-Elysées, a passé sur un tas de briques de mortier et de décombres placés en face d'une maison en construction appartenant à M. Albert Thiessen, qui habite rue des Remparts, No 497.

La voiture s'est renversée, entraînant M. Voegel qui n'a reçu que de légères blessures. Le cheval s'est échappé et la voiture a été endommagée pour $20.

Cet accident est dû à l'absence complète de lanterne rouge.

A l'hôpital.—Un nommé Alcé Stewart, couleur, est en ce moment à l'hôpital où il a été admis lundi matin, venant de Bach St. Louis où il a reçu un coup de revolver dont la balle lui est entrée par le côté droit du dos, au-dessous de l'épaule. Il a reçu cette blessure qui sera probablement fatale, au cours d'une rixe avec le conducteur d'un train de Louisville-Nashville qu'il avait frappé d'un coup de pince.

Affaire McGittigan et Kehoe.—Cette affaire, qui avait reçu, lundi au commencement d'instruction, a été continuée hier devant la Cour Criminelle.

Aucun témoin à décharge n'a été entendu ; McGittigan lui-même a présenté sa défense ; son complice, Robert Kehoe, n'a pas limité son exemple.

A 3 heures de l'après-midi le jury s'est retiré, et la cour s'est ajournée à 8 heures du soir. A cette heure, le jury n'ayant pu encore rendre de verdict et n'ayant pu prendre de décision toute la soirée, la cour a ajourné à ce matin.

Paragraphes.—Lundi soir entre 8 et 9 heures, un inconnu qui se trouvait dans le car No 4 de la ligne d'Algier à Gretna a tiré en passant devant Baptiste de Jérusalem, eu coignure Madison et Socrate un coup de revolver qui n'a fait aucun dommage.

Tentative de vol.—Un individu a été découvert lundi, à 9 heures du soir, chez Mme J. Norwood, rue des Magasins, entre St. André et Joséphine. Pris de peur, en se voyant découvert, il s'est enfui sans songer à rien emporter.

—La lettre suivante a été reçue hier de Memphis par le chef de police à qui elle est adressée par MM. Paterson, Muller & Cie, négociants en coton. Elle est ainsi conçue :

Memphis, Tenn., 23 oct. 1886.

Au Chef de Police de la Nlle-Orléans :

Cher monsieur,

Un certain Français, Elysée Smith, qui habitait ici l'an passé, enseignant le français, est parti au mois de juin avec promesse de retour ; mais il n'a pas reparu et l'on ignore son adresse. Il est vu de la Nlle-Orléans et avait été attaché comme "reporter" à un journal de la ville.

C'est un Créole dont le père était planteur de sucre.

Si vous réussissez à vous procurer son adresse, à la Nouvelle-Orléans, vous m'obligerez infiniment en me la faisant connaître.

C'est un homme de taille moyenne qui porte des lunettes.

A vous.

Signé : R. F. PATTERSON.

Conseil municipal.—Le Conseil municipal a tenu hier soir sa séance hebdomadaire : à 7 heures 16, 21 membres étaient assemblés dans la salle, sous la présidence de M. Kilpatrick.

Les communications et pétitions suivantes ont été lues :

Une pétition de Thomas C. King, qui demande une réduction d'assessement sur son stock de marchandises.

Une pétition de MM. Mercier et fils, demandant la prorogation des privilèges accordés à la Southern Panorama Company relativement au bâtiment en fer situé au coin des rues Dauphine et Canal, jusqu'à ce qu'il leur soit permis de supprimer ledit bâtiment pour élever sur le même emplacement telle construction qu'il leur plaira.

Le rapport du Trésorier pour la semaine se terminant le 23 octobre 1886, a été approuvé.

Une pétition de Lucien Gaspard, relative à des pétitions antérieures dans lesquelles il demande l'annulation des taxes dues pour l'année 1878. Il prétend avoir payé les dites taxes, dont un certain Jno. P. Exman, alors employé au Bureau des finances, se serait approprié le montant.

Plusieurs pétitions pour annulation ou réduction d'assessement ont été présentées au Conseil par MM. Thos. C. King, J. N. Rosenthal et frères, S. W. Hill, Nicholas Connell, J. C. Gilmore, F. D. Thomas.

L'ordonnance par laquelle une somme de $40 avait été votée à la précédente séance pour l'entretien de la tombe du maire A. D. Crossman, au cimetière de Greenwood, a été de nouveau présenté au conseil pour être amendée.

Une communication du controleur contenant des propositions relatives au parcage.

Le comité des finances s'est montré favorable à la proposition de R. A. Wilson pour la fourniture de la viande dans les institutions publiques. M. Wilson est celui qui a présenté la proposition la moins élevée (5 1/4 c par livre.)

Le même comité a adopté la proposition de Wm Bogel pour la fourniture des produits pharmaceutiques dans les diverses institutions publiques.

Il en a été de même pour la fourniture du pain.

Le même comité a approuvé le changement des deux bouches d'eau situées à l'intérieur du Marché Français ; l'une sera déchargée placée au coin des rues N. Peters et St-Philippe, l'autre au coin de Decatur et St-Philippe.

Une pétition des propriétaires et citoyens du 14me ward concernant les mesures à prendre, relativement aux carloches de dynamite qui arrivent sur l'Avenue St-Charles et dans le Parc Audubon, a aussi reçu l'approbation du comité.

Le comité des bâtiments publics a approuvé la proposition de M. Carey relative à la suppression du bâtiment en fer, situé au coin des rues Dauphine et Canal, et connu sous le nom de Bataille de Paris.

Il s'est montré défavorable à une pétition de James Molloy, qui demandait à construire une maison en bois rue Tchoupitoulas, près de la rue Gaiennié.

Le comité du budget s'est montré contraire aux réclamations des personnes suivantes, qui demandaient la réduction ou l'annulation de leurs assessements :

Citizens' Bank,
Louisiana National Bank,
Mme Hulah Dell Orte,
J. A. De Ben, Ed. Schoffuit,
Frank Kennedy, Mme M. Daley,
Shattuck J. Hoffmann,
Peter Kramme, H. & B. Bair,
Bertrand Bier, Knobel & Raquet.

Le même comité n'a pris aucune décision relativement à la pétition de W. G. Wilmot & Cie.

Il s'est montré favorable aux pétitions de :

Thomas Bergin, H. C. Miller,
E. Engelbrecht, Wm Schuhhardt,
Chris. Erne,
N. O. & Lake R. R. Company,
Z. Bruenn, B. Saloy,
Monastère de St Joseph et Ste-Thérèse,
N. O. Insurance Company,
Gen. Eiko, M. Lukenovich,
Bolley frères, Wm Palfrey,
M. E. Brandon, L. M. Avendano,
Philippe Thompson, E. S. Meunier,
Ernest F. Florence, Factor's and Traders Insurance Co.
John Fairfax,
Jacob Newman, John I. Adams & Cie.

Le même comité a approuvé le prélèvement de $9,000 sur le budget de 1887 pour la construction de la levée Stanton.

Il a approuvé aussi l'appropriation de une somme de $600 au drainage du Second District.

Le comité d'Incendie et d'Eclairage n'a pas jugé à propos de donner son approbation à la proposition de la Firemen's Association, d'Alger, relativement à l'extinction des incendies, dans le Cinquième district.

Le comité d'eaux et du drainage a approuvé la communication de M. Fitzpatrick qui propose de prendre des mesures relativement à la construction de levées dans le cas où de nouvelles crevasses viendraient à se produire à celles du canal Carondelet.

Le même comité s'est montré défavorable à l'ordonnance relative à la subdivision des franchises de N. O. R. R. Co ; il a accepté la proposition de Thomas S. Atonn relative à la construction des trottoirs de l'avenue Tulane.

La compagnie des eaux de la ville offre d'ouvrir à certains heures de la journée certains bouches d'eau pour soulager ceux qui en manquent.

Pierre Lacaze adresse au Conseil la lettre suivante :

"Une proposition étant en ce moment soumise à votre honorable Conseil par MM. Vidalot & Cie. pour la location des marchés publics pendant une période de cinq ans, moyennant un loyer de $150,000 par an, je viens vous offrir pour la même location pendant la même période la somme de $175,000 par an.

"Vous trouverez ci-inclus un chèque de $2000 en garantie de la bonne foi de la dite proposition.

Cette communication a soulevé une vive discussion et elle a été finalement référée aux comités réunis d'Ordre Public et de Police avec recommandations de présenter leur rapport à la prochaine séance.

Gustave Devron proteste contre les agissements de la Southern Pacific RR. Company, primitivement Morgan RR. Co. qui prend possession du trottoir de la rue N. Peters, entre les Champs-Elysées et la rue Maudeville, dans le 3me district.

L'ordonnance de M. Winns accordant l'autorisation de construire une voie ferrée rue Commune entre les rues St. Joseph et Notre Dame, devant traverser le terrain de la fabrique de savon de MM. Thompson & Maginnis, a été lue de nouveau, a soulevé une violente discussion au cours de laquelle la proposition de renvoyer indéfiniment l'ordonnance, a été faite.

Il a été ensuite proposé de la renvoyer à huitaine.

M. Farrell a protesté contre l'ordonnance, montrant quel privilège on accordait ainsi à la fabrique de savon.

La proposition de renvoyer la question à huitaine a de nouveau été faite, puis sur la motion de M. Ryan elle a été remise à quinzaine.

Une ordonnance relative à la réduction de certains assessements de la Mutual National Bank a été adoptée.

Une ordonnance du comité des finances pour prélever sur les fonds de la Jefferson Gas Light Co. $2,051. 12 pour les élections ; sur les fonds consacrés aux orphelins, $1,110. 04 pour les réparations de la cour criminelle ; sur le comité de santé publique $2500, et $433. 24 sur le bureau du controleur pour consacrer au bureau des assesseurs

—Le Comité de Police à fait le rapport suivant :

L'officier Hayes, pour négligence apportée dans l'accomplissement de ses devoirs, a été suspendu de ses fonctions pendant 10 jours, durant lesquels il ne touchera pas ses appointements.

Le capitaine De Rauré, pour mauvaise conduite, a été dégradé.

Le capitaine Woodwarth, même délit, même peine.

L'officier E. W. Lowell, pour mauvaise conduite, a été complètement suspendu de ses fonctions.

Les officiers Jas. Murphy et G. C. Boasso, conduite peu convenable, ont été acquittés.

Une ordonnance de M. Prados relative aux franchises de la N. O. R. Co. est venue devant le Conseil. Les nouvelles spécifications ont été lues, amendées et adoptées à condition que la compagnie paie à la ville, pendant une période de cinq ans, une compensation de $10,000 payables $2000 par an.

Un amendement de M. Mauberret consistant à accorder aux professeurs des écoles l'autorisation de voyager gratuitement sur cette ligne a été adopté, ainsi que l'ordonnance de M. Prados.

Une proposition relative à l'établissement d'une ordonnance concernant l'uniformité de hauteur des trottoirs de la ville, a été adoptée.

Une ordonnance accordant à Stephen Ruppold et Robert Harris la permission de bâtir un four de boulanger, et à la Fatty Product Co., Joseph Lewis et L. O'Connor celle d'établir des machines à vapeur, a été adoptée.

Une ordonnance autorisant le maire à planchéier les rives du canal Toulouse a été adoptée.

L'ordonnance autorisant le maire à conclure avec la Barber Alphalt Co. un contrat pour le pavage de la rue Jackson, de Magasine à Annonciation, a été adoptée.

L'ordonnance de M. Walshe, amendant l'ordonnance relative à la fourrière du 6me District, de façon que tout propriétaire de bétail trouvé dans le parc Audubon, sur l'avenue St. Charles ou sur les levées soit passible d'une amende ne pouvant dépasser $25, a été adoptée.

Une ordonnance, accordant une somme de $1798 pour les travaux d'amélioration du drainage d'Alger, a été renvoyée à huitaine, deux des membres de ce district étant absents.

L'ordonnance consacrant une somme de $9000 à prélever sur le budget de 1887 pour la construction de la levée Stanton, a été adoptée.